

RÉSIDENCE D'ARTISTE

APPEL À CANDIDATURE

PROGRAMME « CULTURE À L'HÔPITAL »

Après une première année de partenariat dans le cadre du dispositif "Culture à l'hôpital", le Centre de Réadaptation de Coubert et la Ferme du Buisson mettent en place une résidence pour un artiste plasticien au sein de l'établissement de santé.

1-LES ORGANISATEURS

A. Le Centre d'art contemporain de la Ferme du Buisson

Allée de la Ferme – Noisiel

77 448 Marne-la-Vallée cedex 2

01.64.62.77.00

Directrice : Julie Pellegrin

Le Centre d'art contemporain s'inscrit dans le projet pluridisciplinaire de la Ferme du Buisson, scène nationale de Marne-la-Vallée. Depuis 20 ans, il soutient la création contemporaine par une politique d'exposition, de production et d'édition. Sa programmation récente tend à favoriser une approche critique et pluridisciplinaire pour envisager l'art contemporain dans sa relation avec d'autres manières de faire et de penser. Elle s'élabore en écho avec les disciplines représentées à la Ferme du Buisson (théâtre, danse, cinéma), mais convoque également d'autres champs comme l'économie, la philosophie, l'histoire, l'anthropologie, l'urbanisme... Elle se caractérise aussi par sa dimension prospective en direction de la scène émergente et par des expérimentations sur la performance et les formats d'exposition, qui répondent à la volonté de montrer l'art en train de se faire.

Dans ce contexte, l'équipe de la Ferme du Buisson travaille au développement des publics et de leurs territoires d'implantation à partir de la programmation et des résidences. Afin de contribuer à construire une dynamique de développement culturel fédérant les énergies, elle s'attache à créer des liens réguliers et constants entre les artistes et les populations à travers une inscription territoriale forte et des partenariats à long terme prenant en compte toutes les réalités existantes. L'engagement de la Ferme du Buisson consiste à accompagner la sensibilisation aux diverses formes d'expression artistique, tout au long de la vie (écoliers, lycéens, étudiants, actifs, chômeurs ou retraités), avec une attention particulière pour celles et ceux qui n'ont pas d'accès privilégié à la culture.

B. Le Centre de Réadaptation de Coubert

CD 96

77170 COUBERT

01.64.42.21.09

Responsable culturel : Jean-Patrick Guichard

Le Centre de Réadaptation de Coubert est situé en milieu rural seine-et-marnais, dans un domaine forestier et bâti appartenant à l'Assurance Maladie . Le domaine comporte un site historique avec château, ferme et dépendances, ainsi que plusieurs bâtiments construits dans la seconde moitié du XXe siècle. L'ensemble architectural où sera hébergée la résidence a été conçu dans le contexte des Trente Glorieuses comme un établissement phare de la santé en Île-de-France. Finalement ouvert en 1981, en pleine crise économique des pays industrialisés, son architecture reste caractéristique d'une conception historique du progrès social et de la santé.

Cet établissement de soins de suite et de réadaptation de l'Union de Gestion des Caisses d'Assurance Maladie d'Île-de-France accueille des bénéficiaires hommes et femmes à partir de 16 ans et propose une prise en charge globale. Les patients du Centre de réadaptation sont des personnes que les accidents de la vie ont conduites à un long parcours de soins. Ils présentent des affections de l'appareil locomoteur, du système nerveux, des maladies invalidantes ou des traumatismes, entraînant des séquelles au plan physique et/ou cognitif. L'hospitalisation longue et la confrontation au handicap constituent une rupture brutale dans le parcours d'un individu qui doit non seulement être soigné physiquement, mais aussi réapprendre à vivre avec des capacités limitées, retrouver une autonomie et envisager un nouveau projet de vie.

C. Les partenaires

DRAC Île-de-France et ARS Île-de-France

2-LA RÉSIDENCE

A. Objectifs

Cette résidence d'artiste correspond à l'esprit du projet du Centre d'art contemporain, qui s'articule autour d'une conception de l'art comme expérience et comme outil pour penser notre environnement - physique, social, politique ou culturel.

L'artiste sera suivi par l'équipe des publics de la Ferme du Buisson et accueilli au Centre de réadaptation de Coubert.

Il s'agit d'une résidence de recherche, au terme de laquelle l'artiste n'a pas une obligation de rendu. Il s'agit d'offrir à l'artiste un temps et un espace de travail dans un contexte singulier favorisant rencontres et échanges avec un public spécifique.

D'une part, cette expérience doit permettre à l'artiste de déplacer et de questionner son travail au regard d'un nouveau contexte.

D'autre part, la présence de l'artiste ainsi que les rencontres et ateliers qu'il sera amené à proposer doit permettre au personnel et aux patients de se familiariser avec l'art contemporain et de découvrir un processus de travail singulier.

B. Modalités

-Lieu : Centre de Réadaptation de Coubert

Le théâtre du Centre de Réadaptation ainsi que son espace de stockage seront mis à disposition de l'artiste pour y installer son espace de travail

Plateau (parquet) : ouverture 10 m, profondeur 8 m

Salle : grand espace avec sièges fixes

Écran de projection





-Durée : 2 mois

Présence effective demandée : 2 jours par semaine dont 1 fixe pour les ateliers

Période : novembre-décembre 2012

-Conditions financières

Allocation de résidence : 3000 €

Prise en charge des moyens techniques nécessaires à hauteur de 2500 €

Défraiement des transports : train ou carburant sur des trajets en Île-de-France

Les repas sont à la charge du résident

Il s'agit d'une résidence de travail, il n'y a pas de logement prévu

-Accès

En voiture :

Le permis de conduire est fortement recommandé

Le Centre de Coubert se trouve à 45 min de Paris, 25 min de Melun, 25 min de La Ferme du Buisson

Possibilité de mettre à disposition une voiture au départ de la Ferme du Buisson pendant la durée de la résidence

En transports en commun :

Train Gare de Lyon > Melun (25 min) + bus Melun (8h20) > Coubert (40 min)

C. Interventions artistiques

Parallèlement à son travail de recherche, l'artiste sera amené à animer des ateliers de pratique artistique et des rencontres à destination des patients et du personnel soignant.

-Ateliers

Il s'agira d'amener les participants en situation de handicap à s'ouvrir à l'expression artistique et à développer leurs propres méthodes et techniques en fonction de leurs capacités.

Rythme : 1 atelier de 2h / semaine avec 10 patients

Rémunération : 58 € / heure TTC sur facture

-Rencontres

Autour de l'artiste :

Présentation du travail, discussions, ouvertures d'atelier

1 fois par mois

Autour de la programmation du Centre d'art :

Avec le service des relations aux publics de la Ferme du Buisson, échanges autour de l'art contemporain et plus spécifiquement des expositions ou des œuvres présentées au Centre d'art.

1 fois sur les deux mois

Rémunération : 58 € / heure TTC sur facture

3-CANDIDATURES

A. Critères de sélection

La résidence s'adresse à des artistes ou collectifs d'artistes plasticiens sans distinction de médium. Les artistes sont sélectionnés sur dossier et sur la base d'une motivation spécifique au contexte de la résidence mais aucune thématique n'est imposée.

Ils doivent être en mesure de s'impliquer pleinement dans cette expérience particulière que représente une résidence en milieu hospitalier.

Il sera porté une attention particulière à la capacité de l'artiste à se mettre à la portée du public avec lequel il travaillera.

Peut faire acte de candidature tout(e) artiste professionnel(le) résidant en France ou à l'étranger mais ayant la possibilité de se loger en Île-de-France.

L'artiste doit maîtriser l'usage oral de la langue française.

B. Dossier

Éléments à fournir par mail :

- un curriculum vitae
- un portfolio ou dossier artistique en PDF
- une note d'intention pour un projet de recherche libre mais témoignant de la prise en compte du contexte : 1500 signes max en PDF

Des documents annexes peuvent être envoyés par courrier (catalogues ou DVD) mais ne pourront être retournés.

C. Procédure

-Présélection : le Centre d'art contemporain de la Ferme du Buisson et le Centre de Réadaptation de Coubert procéderont à la présélection de 3 dossiers pour le 3 juillet 2012

-Sélection définitive : les trois finalistes seront invités à rencontrer les partenaires sur le site du Centre de Réadaptation dans la semaine du 9 juillet 2012

-Résultat : communiqué par courrier à partir du 16 juillet 2012

D. Envoi dossier

A adresser par mail uniquement à :

marion.ollivier@lafermedubuisson.com

En précisant dans l'objet : « résidence Coubert »

Pour les documents annexes :

Marion Ollivier

La Ferme du Buisson

Allée de la Ferme - Noisiel

77448 Marne-la-Vallée cedex 2

Pour tout renseignement complémentaire :

Marion Ollivier

Chargée des relations aux publics

01 64 62 77 27

Date limite d'envoi des dossiers : lundi 25 juin 2012